

Information – Qualité de l'eau

Qualité de l'eau potable en 2025 – Commune de CRONAY, réseau de distribution.

Conformément à l'article 5 de l'Ordonnance fédérale sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD, RS 817.022.11) et en qualité de distributeur d'eau, nous sommes tenus d'informer les consommateurs au moins une fois par année au sujet de la qualité de l'eau potable.

Provenance

L'eau alimentant le réseau communal provient exclusivement du réseau de l'Association d'amenée d'eau La Menthue. En cas d'interruption ou besoin, la redondance est assurée via le réseau de la SAGENORD.

Traitement

La station de pompage des Biolles est équipée à sa sortie, d'un appareil d'irradiation UV. Le réservoir de Grand Bois est équipé, en entrée, d'un appareil de désinfection par injection d'eau de javel.

Contrôles sanitaires

Le suivi de la qualité de l'eau potable distribuée comporte 2 prélèvements par année effectués par notre service des eaux.

Bactériologie

Aucun dépassement des valeurs maximales n'a été observé concernant les analyses microbiologiques.

Paramètres physico-chimiques *(ressortant de l'analyse complète dans le réseau de distribution)*

La valeur du métabolites R 471811 du fongicide chlorothalonil dépasse de la valeur maximale admise de 0.1 µg/l. L'AIAEM et la Municipalité vont surveiller dans le cadre de l'autocontrôle l'évolution de cette valeur. Un bureau d'étude a été mandaté pour étudier les solutions applicables.

Dureté totale : 29.9°F ±1.5, soit une eau assez dure

Température moyenne	15.2°C
Calcium	88 ± 9 mg/l
Magnésium	18.5 ± 1.9 mg/l
Sodium	4.1 ± 0.4 mg/l
Métabolites du chlorothalonil R 471811	0.290 ± 0.087 µg/l
1, 2, 4 triazole	non applicable

pH	7.6 ± 0.2
Chlorures	4.2 ± 0.6 mg/l
Nitrates	15.9 ± 2.4 mg/l
Sulfates	15 ± 2 mg/l
Métabolites du chlorothalonil R417888	0.023 ± 0.008 µg/l
Micropolluants (pesticides, traceurs d'eaux usées et de produits industriels)	traces décelées

Remarques : les métabolites du chlorothalonil R 471811 dépassent la norme fédérale en vigueur, fixée à 0.1 µg/L

Informations utiles

En cas de questions supplémentaires, Philippe Zuppinger, municipal, se tient à votre disposition au **078 707 28 31**

En cas de problèmes, fuites ou accidents, le service de piquet est atteignable au **079.515.63.16**, M. Jérôme Thomas.